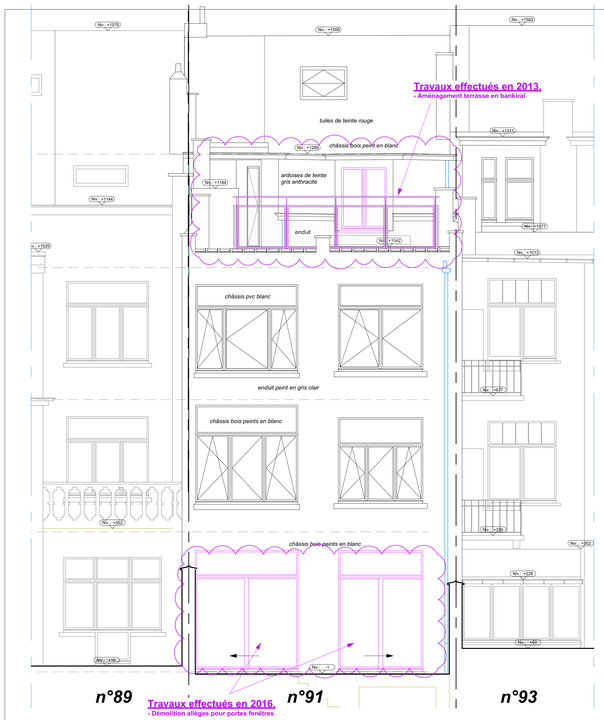

FACADE ARRIÈRE. Situation de fait.

FACADE ARRIÈRE. Situation projetée

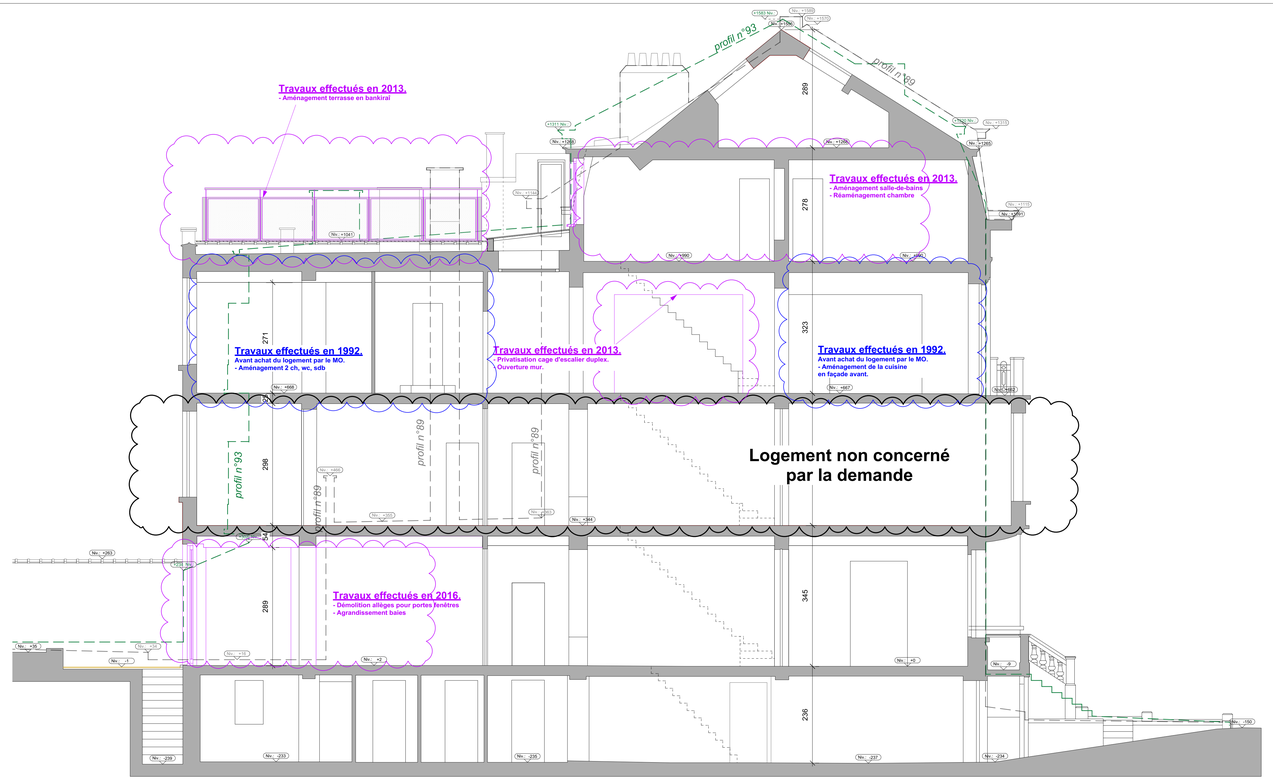

COUPE. Situation de fait

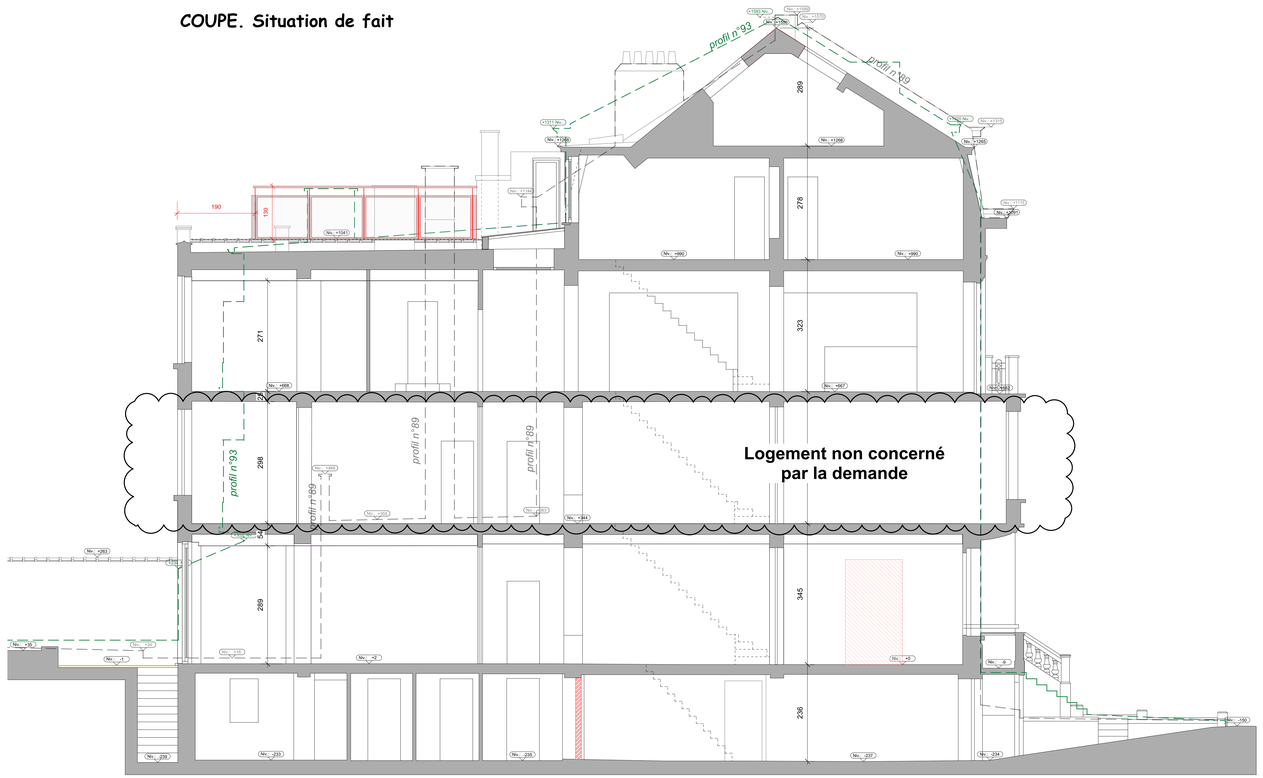

COUPE. Situation projetée

FACADE AVANT.
Situation de fait.
Situation projetée: Pas de modification

IMMEUBLE DE 3 logements

Régularisation divers travaux.

AVENUE LAMBEAU, 91 À 1200 BRUXELLES

MAITRE DE L'OUVRAGE

ARCHITECTE

TRANSMISSION DOCUMENT

☐ TRANSMIS LE:	☐ M.O.	☐ POUR INFORMATION
☐ PAR COURRIER	☐ ADM COM	☐ POUR APPROBATION
☐ PAR E-MAIL	☐ SIAMU	☐ POUR DEMANDE DE PRIX
☐ EN MAIN PROPRE	☐ AUTRE:	☐ POUR SIGNATURE

Les entrepreneurs sont tenus de vérifier les informations techniques et les cotations renseignées par les plans et les documents techniques contractuels.
Ils doivent vérifier et reprendre toutes les mesures sur le chantier.
Ils signalent les éventuelles anomalies, erreurs ou contradictions dans et/ou entre ces documents, et soumettent à l'approbation des architectes et des ingénieurs toute modification ou suggestion technique, de dimensionnement ou d'implantation des ouvrages, et ce avant toute mise en oeuvre.

IND	MODIFICATIONS	DATE	PHASE
A ■	Modification plans suite avis dossier incomplet	30/04/2026	Demande de permis
B ■	Modification plan suite avis dossier incomplet du 12/06/2026	20/06/2026	Demande de permis
C ☐			
D ☐			
E ☐			
F ☐			

FACADES et COUPE.
Situations de fait et projet.

DATE	30/04/2026	PHASE	Permis d'Urbanisme	PLAN N°	06/06
ECHELLE	1/50	DOCUMENT			A B C D E F G H I